



## Quoi de neuf !

L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyen(ne)s de Venise-en-Québec.

### Nouvelles municipales – Juillet 2024



#### COLLECTE DE SANG DU MAIRE

**Merci aux généreux donateurs !**

La collecte de sang d'Héma-Québec qui s'est tenue le 20 juin dernier au Centre culturel a été un franc succès. Ayant un objectif de 60 donneurs, la collecte s'est terminée au nombre de **56**. Pour une 3<sup>e</sup> édition, nous sommes très fiers d'avoir presque atteint l'objectif visé.

Le maire Raymond Paquette tient à remercier chaque donneur pour leur geste et leur disponibilité, ainsi que tous les employés, bénévoles et partenaires présents.



#### CHALEUR ACCABLANTE

**Prévention et conséquences sur la santé**

On parle de chaleur accablante lorsqu'une température extérieure élevée (de plus de 33 °C) se maintient pendant trois jours consécutifs. Durant ces périodes, il faut savoir que la chaleur pourrait avoir des conséquences sur la santé. Lors d'une vague de chaleur, le corps a plus de difficulté à se refroidir et à maintenir sa température dans les limites de la normale. Dans de telles périodes, une exposition prolongée à la chaleur, un effort physique excessif ou une très forte transpiration peuvent avoir certains effets sur la santé.

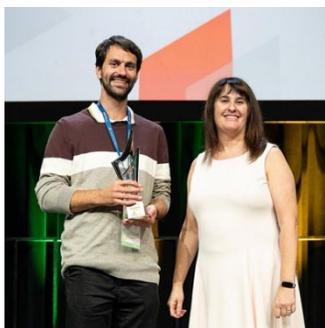
Pour plus d'information, [suivez ce lien](#)



#### TROISIÈME VERSEMENT DES TAXES

**31 juillet 2024**

Vous pouvez effectuer vos paiements au comptoir de perception de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture. Par la poste : vous expédiez vos coupons de remise et vos chèques postdatés pour les 4 versements de taxes, à l'ordre de la Municipalité de Venise-en-Québec, à l'adresse suivante : 237, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest, Venise-en-Québec, J0J 2K0



#### RIX RELÈVE MUNICIPALE 2024

**Association des directeurs municipaux du Québec**

Nous sommes fiers d'annoncer que Lukas Bouthillier, directeur général de la Municipalité de Venise-en-Québec, a remporté le prix « Relève municipale ». Ce prix récompense un gestionnaire municipal ayant moins de 3 années d'expérience, qui s'est distingué par sa contribution exceptionnelle, son engagement, son implication et son investissement au sein de notre organisation.

Félicitations à Lukas pour cette reconnaissance méritée de son dévouement et de son leadership prometteur.



### VENTES DE GARAGE

La fin de semaine du 13 et 14 juillet, il sera permis d'effectuer une vente de garage sans permis et sans frais.

Vous cherchez des trésors à dénicher ? Ne manquez pas l'occasion de découvrir une multitude d'articles à prix imbattables directement dans votre voisinage.

Les ventes de garage seront également autorisées pendant la fin de semaine de la fête du Travail, soit du 31 août au 2 septembre.



### DÉMÉNAGEMENT ET ABANDON D'ANIMAUX

Le déménagement est souvent un moment de transition pour les familles, mais il est crucial de se rappeler que nos animaux de compagnie font partie intégrante de nos vies. Ne les laissez pas derrière vous. Assurez-vous de planifier leur déplacement avec autant de soin que celui de vos biens personnels. Ensemble, nous pouvons garantir leur bien-être et les intégrer harmonieusement dans notre nouveau chez-nous.

[Proanima](#) est un organisme qui place le bien-être animal au cœur de toutes ses actions et décisions. Au refuge, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, l'équipe dévouée accueille, soigne et héberge temporairement les animaux de compagnie errants ou abandonnés des villes partenaires, incluant la Municipalité de Venise-en-Québec.



### PRÉSENCE DE CYANOBACTÉRIES DANS LA BAIE DU LAC CHAMPLAIN

Nous tenons à informer la population que des cyanobactéries ont été détectées depuis deux semaines dans la baie du lac Champlain. En ce début d'été, il est crucial de prendre conscience des risques pour la santé associés aux algues bleu-vert.

Les cyanobactéries peuvent produire des toxines nocives, et il est donc recommandé de suivre ces conseils :

- Évitez tout contact direct avec l'eau contaminée.
- Gardez vos animaux domestiques loin des zones touchées.
- En cas de contact avec de l'eau potentiellement contaminée, lavez-vous soigneusement à l'eau claire.

**Dans les secteurs non affectés, vous pouvez vous baigner et pratiquer vos activités aquatiques ou nautiques normalement.**



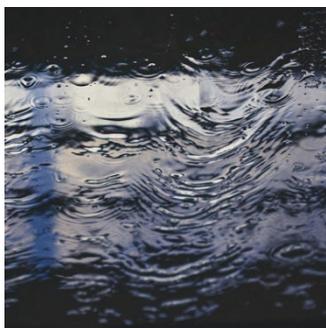
Crédit photo : Pascale Maynard

### PRÉVENTION CONTRE L'HERBE À POUX

Pour réduire l'impact de l'herbe à poux, il est crucial de la couper au bon moment. Effectuer cette opération deux fois par an, autour du 15 juillet et du 15 août, permet de diminuer significativement la quantité de plants, la concentration de pollen dans l'air et la sévérité des symptômes allergiques.

L'herbe à poux est une plante problématique pour la santé publique, provoquant des allergies chez une personne sur dix. Elle se propage le long des routes, des pistes cyclables, des voies ferrées et dans les terrains vagues ou perturbés. Le pollen de l'herbe à poux peut déclencher des symptômes comme le rhume des foins (rhinite) ainsi que, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme chez les personnes sensibles.

En agissant ensemble pour contrôler la croissance de l'herbe à poux, nous contribuons à améliorer la qualité de vie de notre communauté.



### CONSULTATION CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION LIÉE AUX ZONES INONDABLES

Le gouvernement du Québec a récemment lancé une consultation pour le projet de modernisation du cadre réglementaire assurant la gestion des milieux hydriques et des ouvrages de protection contre les inondations. Cette modernisation sera effectuée en collaboration avec les municipalités. De plus, elle sera associée à une nouvelle cartographie des zones inondables.

Pour en savoir plus sur la consultation, [suivez ce lien](#).



### DANSE EN LIGNE AU PARC DE LA CULTURE Gratuit

Les jeudis à 19 h sous l'ombrière du parc de la Culture, venez faire gratuitement quelques pas de danse en ligne. Les soirées sont animées par Carole St-Jean et sont ouvertes à tous, sans prérequis.

**Jusqu'au 29 août.  
En cas de pluie, l'activité est annulée.**

---

## KIOSQUE DE SENSIBILISATION AUX ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

### Connaissez-vous les espèces exotiques envahissantes de la baie Missisquoi ?



L'organisme de bassin versant de Brome-Missisquoi vous convie à visiter le kiosque Sensibilisation aux Espèces aquatiques envahissantes / Tortue molle à épines, **le samedi 20 juillet** (remis au lendemain en cas de pluie) au parc Jameson.

L'activité gratuite aura lieu de **10 h à 16 h**. Pour l'occasion, le Zoo de Granby sera parmi nous avec la présentation d'un vivarium et d'une tortue vivante ! Venez en famille la saluer !

---

### HORAIRE ESTIVAL

#### Bibliothèque municipale



La bibliothèque sera fermée tous les samedis de juillet et du mois d'août inclusivement pour la période estivale seulement.

- Mardi - 10 h à 13 h
- Mercredi - 13 h à 16 h
- Jeudi - 16 h à 19 h
- Samedi - fermée

---

### RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

#### Merci de ramasser après votre chien, pour le bien de tous



Nous vous rappelons l'importance cruciale de maintenir la propreté de nos espaces communs, parcs et espaces verts. Ramasser les déjections de votre chien est un geste essentiel pour préserver l'hygiène publique et le bien-être de tous.

Ensemble, contribuons à créer un environnement propre et agréable pour chacun. Merci pour votre collaboration active.

---

### SENSIBILISATION À L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE



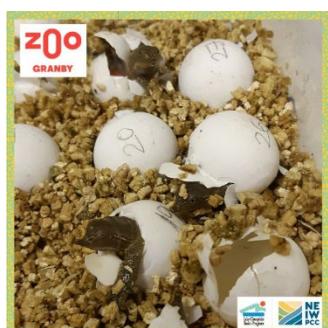
En cette période où la consommation d'eau est plus grande, la Municipalité de Venise-en-Québec demande aux résident(e)s desservis par le réseau d'aqueduc d'adopter une consommation d'eau potable responsable en évitant le gaspillage et en réduisant leur consommation d'eau potable au minimum notamment en ce qui concerne l'arrosage manuel, automatique ou mécanique des pelouses et autres végétaux, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines ainsi que toute autre utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal.

Pour plus d'information, consultez le [Règlement sur l'utilisation de l'eau potable No 473-2020](#)

---

### L'ÉPINEUSE QUESTION SUR LA TORTUE MOLLE À ÉPINES !

#### Que se passe-t-il au LabNature du Zoo de Granby?

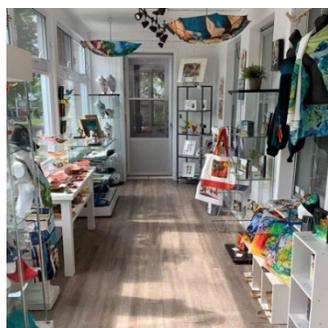


Suite aux efforts des biologistes du Zoo de Granby en juin dernier, c'est bien au chaud et à l'abri de tout danger que les œufs de tortue molle à épines peuvent se développer au LabNature. Ce laboratoire, spécialement conçu pour répondre aux besoins spécifiques des œufs et des jeunes tortues, permet d'augmenter significativement le taux d'éclosion : jusqu'à trois fois plus qu'en milieu naturel !

C'est après une période d'incubation de 60 jours que les petites tortues briseront leur coquille et seront retournées à la rivière. Une vingtaine d'entre elles seront gardées en captivité pendant une à deux années supplémentaires afin de favoriser leur croissance et leur développement avant la réintroduction en nature. Se faisant, le zoo espère donner un petit coup de pouce à cette espèce qui en a bien besoin!

---

### NOUVELLES DE LA GALERIE DU LAC



À qui la chance de gagner un certificat-cadeau, offert par la Galerie du Lac, d'un montant de 50 \$ applicable à des achats à la galerie avant le 2 septembre 2024 ?

Ce certificat « coup de cœur » qui sera tiré au sort, le lundi 12 août, parmi les visiteurs qui viendront découvrir les œuvres d'une vingtaine d'artistes venus de diverses régions du Québec et de différentes disciplines artistiques qui y exposent.

Il est possible de découvrir ces artistes sur la page [Facebook](#) de la galerie qui fête cet été sa 10<sup>e</sup> année d'existence. Pour l'occasion, un mur est consacré à une exposition de petites toiles de 10 par 10 pouces créées par les artistes. La galerie accueille aussi le projet « Place aux jeunes » en arts visuels. La boutique propose des produits dérivés issus d'œuvres originales en plus d'offrir la possibilité d'acheter des certificats-cadeaux.

La Galerie du Lac est ouverte pendant les trois mois d'été, soit du dimanche 2 juin au lundi 2 septembre inclusivement, et ce, du mercredi au dimanche de 11 h à 17 h et tous les jours durant les vacances de la construction. Artistes et bénévoles ont hâte de vous y accueillir. La Galerie du Lac se situe dans l'ancien presbytère au 243, 14<sup>e</sup> Avenue Ouest.



## COMPO HAUT-RICHELIEU Nouveaux résidents

Pour tout connaître sur la gestion des matières résiduelles, visitez le tout nouveau site Web de Compo. Dès la page d'accueil, les fiches-sujets vous mèneront vers la section qui répondra le mieux à vos interrogations.

La réduction des déchets vous intéresse ? Visitez [compo.qc.ca/reduire](http://compo.qc.ca/reduire) pour parfaire vos connaissances sur le sujet.

Pour connaître les jours de collectes, 2 façons :  
Téléchargez l'application Compo Collectes et recevez des notifications pour ne jamais oublier de sortir votre bac à l'heure.

Rendez-vous à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).

Pour la version papier : téléphonez au 450 347-0299 ou 1 888 216-9819, p. 303.

## Comité consultatif d'urbanisme

### DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer **AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS**. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

## CALENDRIER 2024 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest.

**Calendrier 2024** - Les **lundis** 5 août, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.  
**Mardi** 3 septembre

## GESTION ANIMALÈRE

### Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus

Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

>> [proanima.com](http://proanima.com)

## SITE WEB MUNICIPAL

[veniseenquebec.ca](http://veniseenquebec.ca)

Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

>> [veniseenquebec.ca](http://veniseenquebec.ca)

Inscrivez-vous sur notre portail citoyen afin de recevoir les avis importants et notifications d'urgence !

>> [citoyen.veniseenquebec.ca](http://citoyen.veniseenquebec.ca)



Abonnez-vous à notre page >> [Facebook](https://www.facebook.com/veniseenquebec) pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.